

# Une histoire oubliée, un héritage prometteur : retour sur 50 ans de recherches féministes

Cécile Gagnon

Volume 51, Number 1, Spring 2024

Numéro spécial 50<sup>e</sup> anniversaire de *Philosophiques*

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1117031ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1117031ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, C. (2024). Une histoire oubliée, un héritage prometteur : retour sur 50 ans de recherches féministes. *Philosophiques*, 51(1), 175–192.  
<https://doi.org/10.7202/1117031ar>

Article abstract

In this text, the author presents the results of research into the history and legacy of feminist philosophy in *Philosophiques* from 1974 to the present day. The presentation is both historical and analytical. First, the author divides feminist research in *Philosophiques* into three main periods : the 1980s, 1990s and 2010s. This division is explained by their respective temporalities, as well as by the content and general objective pursued by their authors at these different moments. Next, the author looks at the institutional and theoretical reasons why feminist philosophy is still struggling to gain recognition for its full legitimacy and its own methods as a philosophical discipline. Finally, the author reflects on the various challenges the *Philosophiques* editorial board will have to face in order to confirm itself as a welcoming space for feminist philosophy in the French-speaking world.

© Cécile Gagnon, 2025



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Une histoire oubliée, un héritage prometteur : retour sur 50 ans de recherches féministes

CÉCILE GAGNON

Université de Montréal

**RÉSUMÉ** — Dans ce texte, l'autrice présente les résultats d'une recherche portant sur l'histoire et l'héritage de la philosophie féministe dans la revue *Philosophiques* de 1974 à aujourd'hui. Cette présentation comporte un volet historique et un volet analytique. D'abord, l'autrice divise en trois grandes époques la recherche féministe dans *Philosophiques* : les années 1980, 1990, et 2010. Cette division s'explique en raison de leur temporalité respective ainsi que du contenu et de l'objectif général poursuivi par leurs auteur-trices à ces différents moments. Ensuite, l'autrice s'intéresse aux raisons institutionnelles et théoriques pour lesquelles il est encore aujourd'hui la philosophie féministe peine à faire reconnaître sa pleine légitimité et ses méthodes propres comme discipline philosophique. Finalement, l'autrice réfléchit aux différents défis auxquels le comité de rédaction de *Philosophiques* devra faire face afin de se confirmer comme un espace accueillant pour la philosophie féministe dans la francophonie.

**MOTS-CLÉS** : philosophie au Québec, féminisme, histoire du féminisme

**ABSTRACT** — In this text, the author presents the results of research into the history and legacy of feminist philosophy in *Philosophiques* from 1974 to the present day. The presentation is both historical and analytical. First, the author divides feminist research in *Philosophiques* into three main periods : the 1980s, 1990s and 2010s. This division is explained by their respective temporalities, as well as by the content and general objective pursued by their authors at these different moments. Next, the author looks at the institutional and theoretical reasons why feminist philosophy is still struggling to gain recognition for its full legitimacy and its own methods as a philosophical discipline. Finally, the author reflects on the various challenges the *Philosophiques* editorial board will have to face in order to confirm itself as a welcoming space for feminist philosophy in the French-speaking world.

**KEYWORDS** : Philosophy in Quebec, feminism, history of feminism

Ce texte est le résultat d'une recherche commandée et financée par le comité de rédaction de *Philosophiques*. Le mandat que l'on m'a confié était d'effectuer une recherche portant sur l'histoire et l'héritage de la philosophie féministe dans la revue *Philosophiques* de 1974 à aujourd'hui. Ce mandat comportait un volet historique et un volet analytique. La philosophie féministe est un champ disciplinaire en soi, avec ses canons, son jargon et ses débats. On ne s'improvise pas expert·e en vertu du fait d'être une femme ou même d'être féministe. Le fait d'aller chercher une spécialiste de la discipline, de son histoire et de ses débats passés et actuels montre le sérieux que le comité de rédaction accorde à la philosophie féministe<sup>1</sup>.

---

1. Les membres du comité n'ont participé d'aucune façon à l'élaboration de ma recherche ni orienté son contenu.

Dans l'introduction de *Philosophie féministe. Patriarcat, savoirs, justice*<sup>2</sup>, Manon Garcia définit la philosophie féministe comme un domaine de recherche visant à « produire des énoncés descriptifs et normatifs en vue d'identifier une oppression et d'y mettre fin ». La philosophie féministe travaille à la fois à critiquer les structures de la domination masculine et à remettre en cause l'hégémonie du point de vue masculin. Dans l'introduction du dossier spécial « Les nouveaux horizons du féminisme dans la philosophie francophone », paru en 2017, Charlotte Sabourin et Marguerite Deslauriers affirment que « la philosophie féministe est par essence politique ». « L'un des principes directeurs de la philosophie féministe est ainsi que les idées ne peuvent être comprises indépendamment des conditions sociologiques et politiques qui les ont fait germer », nous disent-elles<sup>3</sup>.

Sabourin et Deslauriers, ainsi que Garcia, soulignent également la méthode propre à la philosophie féministe. Étant donné sa nature singulière, ce champ disciplinaire déploie des outils originaux. Suivant Nancy Bauer, Garcia explique que « la philosophie féministe ne se contente pas d'offrir à la philosophie de nouveaux objets ou de nouvelles perspectives sur des objets connus, elle renouvelle les méthodes mêmes de la philosophie »<sup>4</sup>. C'est en ce sens qu'elle affirme que tous les projets de philosophie proprement féministes sont à leur manière intrinsèquement politiques et épistémologiques.

Par ailleurs, la philosophie féministe est loin d'être un champ monolithique. Il s'agit d'un espace de désaccords et de débats. Dans « Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain » (1991), Guy Bouchard avance, en ce sens :

Si le féminisme se définit par la conviction que la situation sociale des femmes est injuste et doit être modifiée, on peut prévoir que ses diverses tendances se caractériseront par leur façon d'analyser l'oppression et par leurs propositions de libération, c'est-à-dire de transformation de la société<sup>5</sup>.

Il pourrait difficilement être plus juste. Différents débats — métaphysiques, biologiques, sémantiques, anthropologiques, historiques, sociologiques et politiques — traversent et structurent la théorie féministe. Il n'existe pas de consensus sur la source et la nature de la différence entre les hommes et les femmes ni sur la manière d'aborder et de lutter contre l'oppression sexiste. Bien que les désaccords entre féministes nous vailent souvent des regards amusés, voire paternalistes, ceux-ci m'apparaissent comme la confirmation que ce champ disciplinaire n'est pas si différent de tous les autres en philo-

2. Manon Garcia, « Introduction générale » dans *Philosophie féministe. Patriarcat, savoirs, justice*, Manon Garcia, dir., (Paris, Librairie philosophiques J. Vrin, 2021), p. 7-27.

3. Charlotte Sabourin et Marie Deslauriers, « Introduction: les nouveaux horizons du féminisme dans la philosophie francophone », *Philosophiques* 44, n° 2, 2017, p. 189.

4. Garcia, « Introduction générale ».

5. Guy Bouchard, « Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain », *Philosophiques* 18, n° 1, 1991, p. 127.

sophie. D'ailleurs, dès 1985, dans la note de la rédaction qui introduit le tout premier dossier consacré au féminisme dans *Philosophiques*, on peut lire : « La diversité d'écritures et d'orientations idéologiques qu'on y trouve reflète, bien sûr, les tensions internes du mouvement féministe, mais aussi sa richesse et sa vitalité »<sup>6</sup>.

Ce texte se divise en trois parties. Je propose d'abord de séparer en trois grands moments l'histoire de la recherche féministe dans *Philosophiques* : les années 1980, les années 1990 et les années 2010. Mon analyse se concentre sur cinq numéros, soit ceux de 1985, 1994, 2017 n° 1, 2017 n° 2 et 2023. Ensuite, je propose de mettre en relief cette histoire par une réflexion plus large sur la difficulté propre au contexte québécois à établir la philosophie féministe comme un champ disciplinaire légitime avec ses visées et méthodes propres. Finalement, j'offre un état des lieux quant au positionnement de *Philosophiques* et aux défis que la revue devra encore surmonter si elle souhaite confirmer son rôle comme espace de diffusion de la philosophie féministe francophone.

### Méthodologie

Pour cette recherche, j'ai croisé différents outils méthodologiques, certains propres à la philosophie, d'autres empruntés à l'histoire et aux sciences sociales. J'ai évidemment commencé par une revue de chaque numéro de *Philosophiques* publié depuis sa création. J'ai compilé l'ensemble des textes portant sur la question féministe, notant la thématique de chacun, leur approche philosophique (histoire de la philosophie, philosophie politique, philosophie des sciences, phénoménologie, etc.), le type de texte (article, analyse critique, *disputatio*, compte-rendu). J'ai également noté la posture adoptée par l'auteur ou l'autrice, son genre et son champ disciplinaire. Cette première étape m'a permis de déterminer trois moments, non seulement relativement isolés les uns des autres, mais dont le contenu et les visées sont très différents. J'ai été particulièrement surprise par la quantité d'hommes qui ont écrit sur le féminisme ou la condition des femmes. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, ces textes ne sont pas nécessairement des textes de philosophie féministe comme tels; cet élément nous permettra d'ailleurs d'insister sur la particularité épistémologique et méthodologique d'une démarche féministe en philosophie.

À mon travail d'archives, j'ai voulu ajouter des sources plus directes pouvant infirmer ou confirmer mes interprétations du portrait que j'étais en train de dresser. Par conséquent, au courant du mois de février 2024, j'ai entrepris de mener une série d'entretiens avec plusieurs personnes qui ont publié à une époque ou à une autre des textes de philosophie féministe dans *Philosophiques*. En plus de me donner accès à des moments qui sont pour

---

6. « Note de la rédaction », *Philosophiques* 12, n° 1, 1985, p. 105.

moi exclusivement « historiques »<sup>7</sup>, ces témoignages me permettent d’inclure dans le présent article des récits à la première personne — un outil épistémique très important dans le travail philosophique féministe<sup>8</sup>. Ce faisant, la philosophie féministe est non seulement l’objet de la recherche, mais également l’approche guidant mes choix méthodologiques. J’ai rencontré ou échangé par courriel avec :

- Josiane Boulad-Ayoud, professeure émérite en philosophie à l’Université du Québec à Montréal et directrice de la revue de 1992 à 1997. Elle était directrice adjointe en 1985 et a participé au dossier spécial « Aspects philosophiques du féminisme » ;
- Guy Bouchard, professeur retraité de l’Université Laval, qui a publié six textes portant sur le féminisme dans *Philosophiques* et qui était co-responsable du dossier « Les femmes et la société nouvelle » en 1994 ;
- Charlotte Sabourin, professeure de philosophie au Douglas College et qui a codirigé le dossier spécial « Les nouveaux horizons du féminisme dans la philosophie francophone » avec Marguerite Deslauriers, en 2017 ;
- Diane Lamoureux, professeure retraitée de science politique à l’Université Laval et qui a participé au dossier spécial de 1994 et a une *disputatio* en 2017 ;
- Maria De Koninck, professeure émérite de médecine sociale et préventive à l’Université Laval, qui était co-responsable du dossier « Les femmes et la société nouvelle » en 1994 ;
- Marie-Hélène Desmeules, professeure de philosophie à l’Université de Sherbrooke et membre du comité de rédaction de *Philosophiques* depuis 2017 ;
- Marie-Anne Casselot, doctorante en philosophie à l’Université Laval et organisatrice de la table ronde sur l’héritage philosophique de Louise Marcil-Lacoste, au Congrès de la Société de philosophie du Québec, en 2018.

En plus des témoignages recueillis, pour me donner un portrait plus général des contextes dans lesquels des textes féministes ont été publiés dans

---

7. En ce sens que je n’étais tout simplement pas encore née — ou à l’université.

8. On peut penser ici au *Deuxième Sexe* (1949) dans lequel Simone de Beauvoir mobilise quantité de récits singuliers de femmes. Dans *La pensée féministe noire*, Patricia Hill Collins nous enjoint à faire une place plus importante à la narrativité et aux récits d’expériences vécues pour comprendre l’oppression spécifique des femmes noires. C’est en ce sens que dans l’introduction de *Sexe, genre et sexualités* (2008), Elsa Dorlin affirme que le savoir féministe « s’appuie sur tout un ensemble de savoirs locaux, de savoirs différentiels et oppositionnels, disqualifiés, considérés comme “incapables d’unanimité” ou “non conceptuels”, qui ont trait à la ressaie de soi : de son corps, de son identité ». Voir Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités* (Paris, Presses universitaires de France, 2008), p. 9.

*Philosophiques*, je suis également allée lire ce qui s'est écrit à la même époque dans la revue internationale *Hypatia*, spécialisée en philosophie féministe, qui est une référence dans le domaine. J'ai également intégré à mon corpus les travaux de la politologue Chantal Maillé (2015, 2017, 2020) et de la sociologue Leïla Benhadjoudja (2015, 2017) qui se sont toutes deux intéressées aux enjeux propres à la recherche féministe au Québec. Il me semblait important de pouvoir resituer les publications de *Philosophiques* dans un contexte de recherche à la fois nord-américain et francophone afin de départager ce qui pourrait être propre à la philosophie québécoise et ce qui est plutôt le reflet d'un contexte culturel et politique plus large. Les travaux de Maillé et de Benhadjoudja sont des références en la matière.

### 1. Trois moments, cinq numéros

Je divise en trois grandes époques la recherche féministe dans *Philosophiques*. Cette division s'explique non seulement en raison de leur temporalité respective — les années 1980, 1990 et 2010 —, mais également en raison du contenu et de l'objectif général poursuivi par leurs auteur·trices à ces différents moments. Dans les années 1980, *Philosophiques* publie plusieurs textes à teneur ouvertement féministe, critiquant le sexisme inhérent à la philosophie. À cette époque, la revue est un lieu de débat et de dialogue, notamment entre deux figures importantes sur lesquelles je reviendrai. Dans les années 1990, on observe un creux dans la recherche en philosophie féministe. Malgré la publication d'un dossier spécial sur la question « des femmes », nous verrons qu'il n'est pas pour autant évident d'affirmer que des textes de philosophie féministe sont publiés au cours de cette période. Finalement, à partir des années 2010, nous verrons que la philosophie féministe semble bénéficier d'un second souffle dans la revue : avec la parution de deux *disputationēs* sur des ouvrages de philosophie féministe (*Décoloniser le féminisme* de Soumaya Mestiri, en 2017 et *La conversation des sexes* de Manon Garcia en 2023), en plus de la publication d'un troisième numéro spécial sur le sujet. Les auteur·trices de ces dossiers adoptent alors des postures épistémologiques et méthodologiques propres à la philosophie féministe.

#### 1.1 Le sexisme de la philosophie : les années 1980

En 1984, Louise Marciel-Lacoste, professeure de philosophie à l'Université de Montréal, signe l'introduction d'un numéro spécial consacré aux théories de l'égalité. « Introduction générale : l'impasse des égaux » est le tout premier texte dans *Philosophiques* qui aborde la question de la condition féminine, et ce, près de dix ans après la fondation de la revue. L'année suivante est publié un dossier intitulé *Aspects philosophiques du féminisme*. Ce dossier comprend quatre textes, ainsi qu'une courte introduction de la rédaction. Josiane Boulad-Ayoub, alors directrice adjointe, a participé à ce numéro. Elle raconte qu'à cette époque, les questions féministes étaient de plus en plus « à la mode » au Québec. On sentait un enthousiasme montant en sciences

humaines pour les études de genre américaines. Le féminisme était une question d'actualité, mais la philosophie semblait y rester relativement hermétique, explique Boulad-Ayoub. Les principaux débats au sein de la Société de philosophie du Québec et de la revue tournaient majoritairement autour du marxisme, de la question nationale et de la notion d'idéologie.

L'objectif du petit dossier consacré au féminisme était de sensibiliser la communauté philosophique à cette question et éventuellement d'ouvrir la philosophie aux « nouvelles avenues de recherche » qu'elle représentait, raconte Boulad-Ayoub. « Tout peut servir d'amorce à une réflexion philosophique, et on ne voit pas pourquoi l'un des plus importants mouvements de civilisation du xx<sup>e</sup> siècle ferait exception »<sup>9</sup>.

Les textes de Josiane Boulad Ayoub, Louise Poissant, Madeleine Laroche-Parent et Marie-Christine Brousson-Rosay offrent des perspectives nouvelles sur l'histoire de la philosophie. Leur travail est avant tout heuristique et méthodologique: il vise à poser et penser la place du féminisme en philosophie. Par exemple, dans « Éros androgyne et logos philosophique », Boulad-Ayoub affirme que la perspective féministe en philosophie opère un double mouvement, d'une part, de *dénonciation* de l'absence répétée des femmes dans la discipline et de l'occultation de leurs problèmes et, d'autre part, de *revendication* de la présence des femmes et de la non-occultation de leurs problèmes, de leur réalité et des thèmes qui leur sont propres. Dans « Pour l'immobilisme? », Poissant offre, pour sa part, une taxonomie des différents féminismes.

Le travail effectué dans le numéro de 1985 est surtout critique, souligne Boulad-Ayoub: on souligne l'absence des femmes et le sexisme de la discipline, mais on n'y trouve pas de propositions originales<sup>10</sup>.

À cette époque, peu de femmes publient des textes dans *Philosophiques*<sup>11</sup>. Deux noms, étrangement absents du dossier, ressortent par ailleurs de ma recension: Louise Marcil-Lacoste et Guy Bouchard. Il s'agit de deux pionnières de la philosophie féministe au Québec. Dans les années 1980, Marcil-Lacoste, spécialiste des questions d'égalité, s'intéressait tout particulièrement au statut des femmes. Face à l'universalisme dont se targue la discipline philosophique et la particularité de la condition féminine, la question de la réconciliation possible de la philosophie et du féminisme a guidé nombre de ses travaux.

En 1984, Marcil-Lacoste a organisé le Colloque international sur la situation de la femme dans le cadre du 8<sup>e</sup> Colloque interdisciplinaire de la Société de philosophie du Québec. En 1987, elle a publié *La raison en procès*,

9. « Note de la rédaction », p. 105.

10. Boulad-Ayoub m'a donné les travaux sur le *care* comme exemple de propositions originales de la philosophie féministe.

11. Boulad-Ayoub m'a raconté avoir travaillé activement lorsqu'elle est devenue directrice de *Philosophiques* à publier des femmes et des étudiantes afin de faire connaître leur travail, et ce, malgré leur nombre restreint. J'y vois une démarche féministe qui ne dit pas son nom, et ce, bien que la professeure ne se réclame pas particulièrement de l'étiquette « féministe ».

ouvrage dans lequel elle s'intéresse à la *résistance réciproque entre la philosophie et le féminisme*. Déjà en 1987, Marcil-Lacoste suggérait qu'il était normal que la posture féministe soit méfiante vis-à-vis de la philosophie traditionnelle à cause de l'a priori universaliste de celle-ci. Quelles que soient ou quelles qu'aient été les formes de la rationalité défendue par les philosophes, ainsi que leur articulation avec un « irrationnel », nous dit Marcil-Lacoste, « elles ont toutes servi d'une manière ou d'une autre à occulter, à justifier, à maintenir ou à “ne pas déranger” un pouvoir-savoir mâle »<sup>12</sup>. Par conséquent, non seulement « la question de la femme est bel et bien, et à proprement parler, une question philosophique », mais « c'est la philosophie elle-même qu'il faut soumettre au tribunal de la femme », affirmait-elle<sup>13</sup>.

En 1989, Guy Bouchard publie dans *Philosophiques* une étude critique de *La raison en procès*, à laquelle répond Marcil-Lacoste avec le texte « L'art du malentendu ». Le dialogue entre les deux chercheur-euses est tout particulièrement intéressant, puisque la question qui les anime n'est pas la présence ou non de sexisme en philosophie, mais bien la meilleure manière de le mettre au jour. Bouchard considère que le livre de Marcil-Lacoste ne comporte pas de « définition claire du féminisme » et surtout qu'« en dehors de l'opposition entre écrits féministes critiques et écrits féministes s'adonnant à la nouvelle écriture ou au cri », il n'y a pas de typologie claire des principales tendances, et conséquemment « d'engagement de l'auteure envers l'un ou l'autre de celles-ci »<sup>14</sup>. Ce à quoi Marcil-Lacoste répond :

Le rapport du sexisme « ordinaire » et du sexisme dont il s'agit d'établir en quel sens il est « philosophique » n'est pas prédéterminé par une distinction claire et distincte. D'ailleurs, là n'est pas la question : il s'agit d'établir la manière dont la philosophie s'empare d'opinions courantes, de lieux communs, voire de préjugés sur la femme pour les transformer en philosophie<sup>15</sup>.

Entre 1987 et 1994, Guy Bouchard publie six textes dans *Philosophiques*, tous portant sur le féminisme. À cette époque, il est professeur de philosophie à la Faculté de philosophie de l'Université Laval. Au cours de sa carrière, il s'est intéressé à la notion d'utopie, puis au sexisme chez Aristote et à son invisibilisation par ses commentateurs. Son Groupe de recherches en analyse des discours (GRAD) a mené de nombreux travaux directement liés au féminisme, dont les résultats furent publiés dans les cahiers du GRAD. Jusqu'à

---

12. Louise Marcil-Lacoste, *La Raison en procès : essais sur la philosophie et le sexisme* (Montréal, Éditions Hurtubise, 1987), p. 186.

13. Marcil-Lacoste, *La Raison en procès : essais sur la philosophie et le sexisme*, p. 14

14. Guy Bouchard, « Du sexisme de la philosophie à la philosophie du sexisme. À propos de *La raison en procès*, Louise Marcil-Lacoste, Montréal, Hurtubise, 1987 », *Philosophiques* 16, n° 1, 1989, p. 190.

15. Louise Marcil-Lacoste, « L'art du malentendu : une réponse à Guy Bouchard », *Philosophiques* 16, n° 1, 1989, p. 195.



sa retraite, Bouchard a dirigé près de huit mémoires et thèses en philosophie sur le féminisme, en plus de donner des cours et des séminaires sur le sujet<sup>16</sup>.

Découvrir ces deux figures pionnières m'amène au constat suivant : non seulement le sexisme de la philosophie est encore aujourd'hui passé sous silence, occulté, voire justifié au Québec, mais ceux qui ont travaillé à le mettre au jour ont également été oubliés<sup>17</sup>.

### 1.2 Philosophie féministe ou philosopher sur le féminisme : les années 1990

Durant les années 1990 et 2000, presque aucun texte de philosophie féministe n'est publié dans *Philosophiques*, à l'exception d'un compte-rendu par Jocelyne Saint-Arnaud (1990) et du texte « Typologie des tendances théoriques du féminisme contemporain », signé par Guy Bouchard en 1991<sup>18</sup>. Seul sursaut durant ces deux décennies, la publication en 1994 d'un deuxième numéro thématique intitulé *Les femmes et la société*. Il s'agit des actes d'un colloque organisé à l'Université Laval par Guy Bouchard, en collaboration avec la Chaire Claire-Bonenfant, un regroupement multidisciplinaire dont les recherches portent spécifiquement sur le féminisme et le genre<sup>19</sup>. Simplement en lisant la table des matières du numéro, on se rend compte que Bouchard est le seul philosophe ayant participé à ce numéro, qui compte pourtant seize

---

16. Voici une liste non exhaustive des séminaires donnés par Guy Bouchard dans les années 1980 à 2000 : « Le "féminisme" de Platon : image ou réalité », « Marxisme et féminisme », « Féminisme et philosophie », « Les conceptions de l'être humain dans la philosophie politique contemporaine », « Le discours féminin féministe en philosophie », « La philosophie misogyne » et « Aristote et les rapports de pouvoir entre les sexes ».

17. J'ai fait mes études en philosophie dans les deux institutions où ont œuvré Marciel-Lacoste et Bouchard. Pourtant, jamais personne ne m'a parlé de leurs travaux ni de leur héritage. Je ne pense pas que l'effacement dont il et elle font l'objet soit le résultat d'une ingratitude de la part des chercheuses féministes contemporaines ni d'un effacement institutionnel causé par le manque d'importance accordée aux recherches sur le féminisme en philosophie. Ainsi, non seulement la philosophie féministe n'est pas nouvelle à l'échelle de l'histoire de la philosophie occidentale (ce que montrent très bien les textes du dossier spécial de 2017), mais elle n'est pas non plus le propre de la dernière décennie, au Québec, et ce, bien qu'on nous le présente toujours comme un nouveau champ d'intérêt amené par les étudiantes des générations Y et Z. Bien qu'il ne s'agisse pas de l'objet du présent texte, il me semble que l'ensemble de la communauté philosophique québécoise, et plus particulièrement les chercheuses féministes, ont un devoir de mémoire quant à l'héritage et au travail pionnier de Marciel-Lacoste et de Bouchard.

18. En 1991, François Blais publie un texte intitulé « Avortement, éthique sociale et positivisme juridique ». Bien que ce texte de philosophie politique prenne comme exemple le cas des débats sur le droit à l'avortement, j'aurais un certain malaise à le catégoriser comme texte de « philosophie féministe ». L'avortement y est saisi comme un cas posant un problème légal difficile, et rien n'est dit sur les enjeux proprement féministes de ce débat. Aucune penseuse féministe n'est d'ailleurs citée. J'ai peine à croire qu'aujourd'hui, un texte équivalent pourrait être publié sans qu'il ne soit fait état de la particularité de ce débat et des différents rapports d'oppression et d'instrumentalisation qui le structurent.

19. L'introduction du dossier est signée par Bouchard et Maria De Koninck, alors directrice de la revue. Cependant, De Koninck souligne que la parution de ce numéro n'aurait pas été possible sans le travail de son adjointe de l'époque, Micheline Beauregard.

textes. Bouchard raconte : « s'il avait fallu restreindre le colloque aux seules philosophes, il n'aurait jamais pu avoir lieu ». Il lui a donc fallu ratisser large afin d'organiser un colloque interdisciplinaire, ce qui, par ailleurs, cadre bien avec la recherche féministe qui valorise ce type de collaboration, souligne Bouchard.

Une partie des textes offrent un état des lieux du féminisme au Québec (Brossard, Lamoureux, Djossou, Lavoie et Saillant). Ces textes relativement militants font état des nombreuses difficultés auxquelles faisait face le mouvement féministe québécois à cette époque. Autant dans les milieux universitaire, politique que culturel, nombreux étaient celles et ceux qui présentaient le féminisme comme un mouvement désuet. À cela, la politologue Diane Lamoureux répond :

Nous vivons maintenant non pas tant une période de « *backlash* » du féminisme qu'un mouvement d'opposition à celui-ci, de la part de ceux dont le confort douillet a été dérangé, ceux qui pensent que « le féminisme gâche (fâche) leur vécu ». Après une période de montée, où les revendications des femmes ne semblaient rencontrer qu'un assentiment social et une opposition politique mitigés, l'antiféminisme non seulement ne fait plus l'objet d'un opprobre, mais devient presque chic, renouant avec une valorisation de la culture humaniste pensée tout entière sous le mode de la virilité<sup>20</sup>.

Faisant un constat similaire, l'autrice et poète Nicole Brossard affirme :

Ce n'est pas parce que la société contemporaine a permis à quelques femmes d'agrandir leur champ de compétence, d'entrer dans le jeu de la compétition et d'augmenter leur pouvoir de dépenser que la condition des femmes s'en trouve changée au point qu'il faille signifier son renvoi au féminisme<sup>21</sup>.

Il y a cependant peu de réflexions philosophiques à proprement parler dans ce numéro spécial. À l'exception des textes de Marie-Josée Marin<sup>22</sup>, Guy Bouchard et Daphne Patai, la philosophie n'est pas interrogée ni renouvelée comme discipline. Faire de la recherche féministe n'est évidemment pas un mal en soi, mais les approches littéraire, politique ou encore anthropologique ne partagent pas les mêmes méthodes ni exactement les mêmes objectifs que la philosophie féministe (telle que nous l'avons définie en introduction).

Dans le numéro de 1994, cinq hommes signent des textes dans lesquels ils se questionnent sur les droits des femmes et la condition des femmes. Ces textes ne contiennent aucun contenu féministe en soi. Ils portent *sur* le féminisme, comme objet de réflexion philosophique. Mais le féminisme n'y est

20. Diane Lamoureux, « Vivons-nous dans un monde postféministe ? » *Philosophiques* 21, n° 2, 1994, p. 324.

21. Nicole Brossard, « Écrire la société : d'une dérive à la limite du réel et du fictif. », *Philosophiques* 21, n° 2, 1994, p. 305.

22. Marin offre un texte sur les écoféminismes, ce qui est particulièrement intéressant, considérant qu'à cette époque, le monde francophone était encore très réticent face à ce courant. Il est par ailleurs décevant de remarquer que Marin ne cite aucune penseuse écoféministe.

pas pensé comme une posture épistémologique en soi. Raynald Valois et Jean-Guy Côté défendent dans leurs textes une conception de la nature féminine comme sage et non violente. Il existe évidemment de nombreuses féministes dites de la « différence » ou « essentialistes » (Luce Irigaray, Mary Daly, Antoinette Fouque, Sara Ruddick, Starhawk, Vandana Shiva, pour n'en nommer que quelques-unes), qui défendent des postures similaires. Pourtant, aucune mention de leurs travaux dans ces textes. Valois et Côté semblent tout simplement tenir pour acquise l'existence d'une nature féminine qui n'a pas à être questionnée ou justifiée. Plus surprenant encore, Michel Lavoie nous offre une leçon de féminisme, ce qui me semble, pour le moins, mal placé de la part de quelqu'un qui ne vit pas les contradictions et les paradoxes de la condition féminine.

Il serait simpliste, voire malhonnête, de bêtement expliquer la présence de ces textes dans le dossier spécial comme étant un reflet de l'époque. Dans les mêmes années, la philosophie féministe est en plein essor dans le monde anglophone. La revue de philosophie féministe *Hypatia* existe depuis 1983, et la Canadian Society of Women in Philosophy, depuis 1990. Au Québec, l'Institut de recherches et d'études féministes voit le jour en 1990 et la Chaire Claire-Bonenfant, en 1988. Regroupant des chercheuses provenant de nombreuses disciplines en sciences humaines et sociales, ces organisations sont encore aujourd'hui relativement peu investies par les philosophes. Je reviendrai un peu plus loin sur ce fonctionnement un peu en vase clos. Tout cela pour dire qu'il suffit de lire l'anglais ou les travaux des collègues des départements voisins pour avoir accès à des travaux féministes.

### 1.3 (Re)naissance de la philosophie féministe: les années 2010

Entre 1994 et 2017, soit durant les vingt-trois années suivant la publication du dossier *Les femmes et la société nouvelle*, un seul texte de philosophie féministe est publié dans *Philosophiques* (Williams, 2002), ainsi que trois comptes-rendus (Daigle, 2010; Chung, 2016; Ruellan, 2016). Je qualifie donc la fin des années 2010 de moment de « renaissance » ou de « second souffle », en ce sens qu'il est grandement complémentaire à ce qui se faisait dans les années 1980. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de la philosophie au Québec que des chercheuses s'intéressent tout particulièrement au féminisme comme objet et comme posture épistémologique. Par ailleurs, la quantité et le contenu des textes publiés à partir de 2017 témoignent d'une reconnaissance toute nouvelle de la philosophie féministe au Québec.

Au printemps 2017 (vol. 44), *Philosophiques* publie un numéro qui contient une *disputatio* sur le livre *Décoloniser le féminisme. Une approche transculturelle*, de la philosophe tunisienne Soumaya Mestiri, auquel ont participé six chercheuses. La même année, à l'automne, est publié le dossier thématique *Les nouveaux horizons du féminisme dans la philosophie francophone*, codirigé par Charlotte Sabourin et Marguerite Deslauriers. Charlotte Sabourin m'a raconté que c'est le directeur de la revue de l'époque, Christian

Nadeau, qui a approché Marguerite Deslauriers pour qu'elle dirige un numéro spécial sur le sujet. Un colloque étant au même moment organisé en histoire de la philosophie, par elle et Sabourin, les deux projets ont pu se nourrir mutuellement. Ce n'est donc pas un hasard si la moitié des articles de ce numéro portent sur des figures féminines historiques (Pellegrin, Sabourin et Rey). Ce numéro contient également des textes de deux chercheurs-euses de renommée internationale, Hourya Bentouhami et Alexandre Baril, qui toutes deux abordent des questions particulièrement actuelles, soit l'inclusion des femmes voilées et des personnes trans dans le mouvement féministe. Avec ce numéro, *Philosophiques* semble ainsi se mettre un peu à jour par rapport aux débats propres à la philosophie féministe.

J'observe, à partir de ces deux numéros, deux changements importants dans la manière dont le féminisme est traité. D'abord, suivant la tendance entamée dans le monde anglophone depuis les années 2000, il y a un éclatement du féminin. Les femmes ne sont plus saisies comme un groupe monolithique, et surtout, est soulignée la manière dont la race, l'origine ethnique, la classe sociale, les capacités physiques ou cognitives ou encore l'identité de genre ou sexuelle viennent exacerber la vulnérabilité et la marginalisation de certaines femmes. Le point de départ de la réflexion de Mestiri est justement que le féminisme libéral met de l'avant une conception « occidentalocentrée » et « culturellement connotée » de la femme qui correspond à une vision impériale de la femme<sup>23</sup>. Ensuite, je remarque que c'est en 2017 qu'apparaît pour la première fois dans la revue la notion de « genre » (qui était présente dans la version originale du texte de Patai en 1994, mais « *gender* » et qui avait été traduit par « *sexual* »).

*Les nouveaux horizons du féminisme dans la philosophie francophone* regroupe des textes de chercheur-euse-s ayant toutes une formation en philosophie — à l'exception de Diane Lamoureux, qu'on peut tout de même qualifier de philosophe politique sans trop de débats. Ce qui semblait difficilement faisable en 1994 se réalise deux fois plutôt qu'une la même année. Ce tour de force est le résultat d'un travail actif de la part du comité de rédaction de la revue. Dès son arrivée au sein de celui-ci en 2017, Marie-Hélène Desmeules me dit avoir constaté qu'une attention particulière était portée à la présence des femmes dans la revue. À titre de responsable des recensions et des études critiques, elle s'est d'ailleurs rapidement donné comme double objectif, d'une part, de solliciter des femmes pour écrire des recensions et des études critiques et, d'autre part, de solliciter des recensions et des études critiques portant spécifiquement sur des livres écrits par des femmes. Depuis, neuf recensions d'ouvrage de philosophie féministe ont été publiées dans *Philosophiques* (Gagnon, 2017, 2018; Casselot, 2019; Mercier, 2020; Peyriral, 2020; Paré, 2022; Cloutier, 2023; Knüfer, 2023). La commande

---

23. Soumaya Mestiri, « Précis de Décoloniser le féminisme. Une approche transculturelle », *Philosophiques* 44, n° 2, 2017, p. 103.

d'un dossier thématique en philosophie féministe et l'augmentation de la représentativité des femmes a eu un effet « boule-de-neige », selon Desmeules. La présence dans la revue de textes et de philosophes féministes offre une légitimité pour les jeunes chercheuses qui souhaitent investir ce domaine. Ainsi, au-delà des textes que le comité de rédaction peut directement solliciter, on voit également apparaître depuis 2017 des textes de philosophie féministe en dehors de dossiers spéciaux sur le sujet (Devette, 2019; Lemay, 2020; Gagné-Julien, 2022; Gagnon, 2022) comme à l'époque de Marcil-Lacoste et Bouchard. À l'automne 2023, *Philosophiques* a publié une *disputatio* dirigée par Naima Hamrouni sur le livre *La conversation des sexes. Philosophie du consentement*, de Manon Garcia.

## 2. Faire de la philosophie féministe au Québec : un défi singulier

Ce qui ressort clairement de tous les textes parus dans les sept dernières années est qu'une nouvelle génération de chercheuses (de jeunes professeures et d'étudiantes), se spécialisant sur les questions de genre, émerge et prend sa place au Québec. Pourtant, il s'agit d'un projet comportant encore aujourd'hui de nombreux obstacles. Cette seconde section en fait un rapide survol.

Comme je l'ai déjà affirmé à plusieurs reprises, la philosophie féministe possède sa propre méthodologie. Dans « Diotima's Ghost: The Uncertain Place of Feminist Philosophy in Professional Philosophy » (2005), Margaret Urban Walker explique :

La philosophie féministe est un type de philosophie, un discours philosophique qualifié avec ses propres outils conceptuels, ses tropes rhétoriques, ses problématiques et sa base de références. Il s'agit d'un type de philosophie, et non d'une activité féminine. [...] La philosophie féministe est une méthode, pas un sujet. L'éthique féministe, par exemple, est une approche de l'éthique, comme l'aristotélisme ou le kantisme<sup>24</sup>.

Faire de la philosophie féministe, antiraciste, décoloniale ou queer, c'est faire de la philosophie autrement — et non pas sortir de la discipline. Walker rappelle (et Pellegrin, Sabourin et Rey en font la démonstration dans le dossier de 2017) que la philosophie féministe n'est pas nouvelle, cette illusion de nouveauté est due à son invisibilisation à travers l'histoire.

Dans son article « How is this Paper Philosophy? » (2012), Kristie Doston dénonce la difficulté pour la philosophie classique d'inclure les perspectives féministe, antiraciste, décoloniale ou queer dans la discipline. Elle propose d'ailleurs de multiplier les canons et les méthodes afin d'éviter ce

---

24. Margaret Urban Walker, « Diotima's Ghost: The Uncertain Place of Feminist Philosophy in Professional Philosophy » *Hypatia* 20, n° 3, 2005, p. 157. (Traduction libre.)

type d'exclusion<sup>25</sup>. Certes, les approches féministes nous invitent à faire de la philosophie autrement, mais cela n'implique pas de devoir sortir de la discipline. Cette question n'est pas l'objet central du présent texte, mais soulignons que de nombreux-euse-s philosophes travaillent sur ce sujet; pensons simplement à Sara Harding, Helen Longino, Patricia Hill Collins, Donna Haraway, Miranda Fricker, Charles W. Mills et José Medina, pour ne nommer que ceux-ci.

Établir la légitimité du champ de recherches et de sa méthodologie n'est pas encore quelque chose d'acquis dans le monde universitaire francophone. Le Québec et la France semblent relativement en retard aux paliers institutionnel et théorique par rapport au monde anglophone. Nous n'avons toujours pas de revue spécialisée en philosophie féministe. Au-delà du fait de regrouper les différentes recherches sur le sujet, ce genre de revue offre aux chercheuses un espace dans lequel elles n'ont pas à justifier leur prémisses épistémologique (sur le sexisme de la philosophie) ni la méthodologie particulière qui en découle.

Je détermine deux causes principales à cette relative absence : l'une sur le plan institutionnel et l'autre sur le plan théorique. D'abord, sur le plan institutionnel, les études féministes et les études de genre n'ont pas été organisées comme un créneau disciplinaire en soi, alors que le monde anglophone a adopté le modèle des *Area Studies* dans les années 1960. Résultat : les frontières disciplinaires sont plus rigides dans le monde francophone, note Diane Lamoureux lors de notre entretien. Cela pose deux difficultés. D'une part, lorsque c'est à chaque discipline de décider si le féminisme est pertinent pour elle, cette perspective peut plus facilement être oubliée. D'autre part, il devient beaucoup plus difficile de tracer une histoire et de reconnaître des héritages théoriques<sup>26</sup>.

Par ailleurs, le décalage entre la recherche féministe dans le monde anglophone et francophone est également de nature théorique. Le Québec et la France sont (pour reprendre l'expression de Guy Bouchard) « à la remorque » des avancées théoriques des États-Unis. Dès le début des années 1990, on observe un décloisonnement du genre et l'éclatement du sujet du féminisme dans les textes publiés dans la revue *Hypatia*. Par exemple, en 2010, Maria Lugones publie un texte invitant les lectrices à décoloniser le féminisme. Au Québec et en France, les approches intersectionnelles et décoloniales sont loin d'être aussi bien connues ni de faire consensus. Dans *Philosophiques*, cet éclatement du féminin n'arrive qu'en 2017 (avec la *disputatio* sur le livre de Mestiri et l'article de Bentouhami). Et depuis, à part

---

25. Kristie Dotson, « How is this Paper Philosophy? » *Comparative Philosophy* 3, n° 1, 2012, p. 3-29. À ce sujet, je suggère également la lecture de « Changing the Ideology and Culture of Philosophy: Not by Reason (Alone) » de Sally Haslanger (2008).

26. C'est ce qui semble être arrivé avec les héritages de Louise Marcil-Lacoste et de Guy Bouchard.

dans l'article de Lemay (2020), il ne s'agit pas d'un sujet ou d'une posture clairement adoptée par les autrices publiées.

La politologue Chantal Maillé remarque qu'au Québec, les femmes sont encore pensées comme un groupe relativement homogène. Dans « Les féminismes de la Francophonie, espace de résistance et de resignification de l'intersectionnalité » (2020), Maillé discute de la relation complexe entre les féminismes francophones et l'analyse intersectionnelle<sup>27</sup>. La nature du projet intersectionnel exige que les cadres restent suffisamment flexibles pour saisir et traduire la spécificité de chaque contexte, qui n'admet pas de formule universelle<sup>28</sup>. Or, les féminismes francophones semblent avoir une certaine difficulté à abandonner l'idée des femmes comme groupe homogène. Maillé explique :

L'une des difficultés liées à la production et à la circulation d'une analyse féministe intersectionnelle à l'intérieur de la Francophonie se situe dans le cadre de l'espace francophone, où certains rapports de pouvoir, notamment ceux liés aux héritages de la colonisation française, sont enfouis dans un discours, celui de la Francophonie, imprégnée de la philosophie universaliste des Lumières, et qui joue sur une identité commune créée par la langue française en dépit du fait qu'il s'agit souvent d'une langue imposée par la colonisation<sup>29</sup>.

En France, l'idéal républicain d'universalisme abstrait tend à « effacer l'héritage de l'immigration et engendre ainsi l'indifférence aux différences »<sup>30</sup>. Il est réducteur de comparer les mécanismes de dissimulation et de minimisation du racisme au Québec à l'universalisme républicain français. Cependant, il est indéniable que la proximité du Québec avec la France contribue à ce que les questions raciales demeurent relativement absentes du débat politique et universitaire<sup>31</sup>.

Le républicanisme à la française tend à associer l'émancipation et la sécularisation. Le « traitement des femmes » devient un « indice de civilisation »

---

27. Chantal Maillé, « Les féminismes de la francophonie, espaces de résistance et de resignification de l'intersectionnalité » *Revue allemande d'études canadiennes (Zeitschrift für Kanada-Studien)* 40, 2020, p. 95.

28. Maillé, « Les féminismes de la francophonie, espaces de résistance et de resignification de l'intersectionnalité », p. 94.

29. Maillé, « Les féminismes de la francophonie, espaces de résistance et de resignification de l'intersectionnalité ».

30. Chantal Maillé, « De l'articulation entre race, classe et genre : éléments pour une analyse féministe intersectionnelle au Québec. » Dans *Le sujet du féminisme est-il blanc?*, Nadia Hamrouni et Catherine Maillé, dir., p. 156-174 (Montréal : Éditions du remue-ménage, 2015), p. 157.

31. Évidemment, certaines se sont penchées sur ces questions. Pensons aux travaux de Colette Guillaumin sur le racisme et ceux de Danielle Juteau sur les études ethniques et les rapports de sexes. C'est en ce sens que je parle d'une relative invisibilité. Je pose celle-ci en comparaison au contexte anglophone dans lequel a émergé et s'est rapidement imposé dès les années 1970 le féminisme noir (*Black Feminism*) comme courant à la fois militant et théorique incontournable au sein des études féministes.

à partir duquel les différentes cultures sont analysées, et sont éventuellement classées comme « modernes » ou « traditionnelles ». L'héritage républicain à ce niveau se fait particulièrement sentir au Québec depuis le milieu des années 2000. La sociologue Leïla Benhadjoudja (2015, 2017) souligne que, de façon semblable à la France, la laïcité et l'égalité des sexes sont étroitement liées au Québec. L'association de l'Islam et de l'immigration « au multiculturalisme canadien, considéré comme le principal obstacle à l'identité du Québec (Belkhodja et Traisnel, 2011) » rend très sensibles, voire pénibles, les discussions quant à la différence au Québec<sup>32</sup>. Le mouvement féministe au Québec est divisé par les positions par rapport au corps des femmes musulmanes<sup>33</sup>, observe Benhadjoudja.

À la lumière des travaux de Maillé et de Benhadjoudja, plusieurs choses doivent être dites pour comprendre le contexte particulier dans lequel se développe la philosophie féministe québécoise. D'abord, la philosophie est en soi une discipline qui se donne comme objectif de révéler et de conceptualiser des phénomènes universels, de dire des choses vraies de toute époque et de toute perspective. La philosophie, étant donné son objet même, est donc réticente à inclure une pluralité de perspectives, d'expériences, voire de réalités. Or les travaux de Maillé et de Benhadjoudja suggèrent que, dans le monde francophone, cela est d'autant plus difficile en raison du contexte culturel et politique plus large qui met en avant des valeurs républicaines universalistes. La discipline s'est construite et se justifie sur des présupposés andro- et eurocentrés.

Malheureusement, la rigidité des théories féministes francophones ne semble pas se limiter aux questions raciales et coloniales. Dans « Trouble dans l'identité de genre : le transféminisme et la subversion de l'identité cis-gendre : une analyse de la sous-représentation des personnes trans\* professeur-es dans les universités canadiennes » (2017), Alexandre Baril soutient que les

---

32. Pendant longtemps, de nombreuses féministes québécoises préféraient le modèle d'intégration interculturel au multiculturalisme. Cette manière de concevoir l'intégration venait teinter la manière de concevoir la place de certaines femmes au sein du mouvement féministe et de la société québécoise plus largement. Cela étant, chez les plus jeunes générations de féministes québécoises, le modèle interculturel est de plus en plus fortement critiqué — notamment en raison des exclusions qu'il tend à reproduire entre les femmes.

33. Si le débat politique se présente comme portant sur la nature de certaines pratiques comme le port du voile, qui semblent, pour certaines, inconciliables avec une vision laïque de la société, Benhadjoudja nous rappelle que c'est, pour finir, la manière de présenter son corps et de le rendre ou non accessible aux autres qui crée un malaise. Ainsi, le débat sur le port du voile est un débat sur la façon dont doit ou peut s'incarner l'agentivité politique des femmes au travers de leur corps. D'ailleurs, il est à souligner que la manière dont certaines féministes blanches défendent la laïcité comme synonyme de libération des femmes et associent la religion à une vision antimoderne de la féminité est empreinte de présupposés coloniaux que de nombreuses penseuses latina, nord-africaines et autochtones travaillent à déconstruire.



féministes francophones ne semblent pas avoir encore inclus l'identité et l'oppression trans\* dans leurs listes d'identités et d'oppressions<sup>34</sup>.

En raison de ces obstacles institutionnels et théoriques, on comprend un peu mieux pourquoi la philosophie féministe tarde à se faire une place au Québec, encore en 2024. La philosophie n'est pas un espace nécessairement accueillant pour les perspectives féministes, et les études féministes ne sont pas un espace toujours accueillant pour des perspectives antiracistes, décoloniales ou queers. Résultat : dans les vingt dernières années, et encore aujourd'hui, plusieurs philosophes féministes québécoises publient nombre de leurs travaux en anglais. Elles se tournent vers des espaces où ce type de posture est mieux établi, et donc reçu, sans mentionner que dans le contexte universitaire actuel, publier en anglais est grandement encouragé et permet une plus grande visibilité.

Par ailleurs, je crois que *Philosophiques* est en train de se positionner comme un espace accueillant pour la philosophie féministe dans la francophonie. Depuis 2017, la revue participe à établir la philosophie féministe comme un champ disciplinaire à part entière, avec ses propres canons, méthodes, outils et objectifs. Il s'agit là d'un travail crucial, et je ne saurais trop encourager le comité de rédaction à le poursuivre activement. Nous avons besoin de cet espace, non seulement pour solidifier la crédibilité proprement philosophique de notre travail, mais aussi parce que la publication dans des revues universitaires reconnues internationalement est cruciale pour les jeunes chercheuses de ma génération<sup>35</sup>.

---

34. Alexandre Baril, « Trouble dans l'identité de genre : le transféminisme et la subversion de l'identité cisgenre : une analyse de la sous-représentation des personnes trans\* professeurs-es dans les universités canadiennes », *Philosophiques* 44, n° 2, 2017, p. 302.

35. Dans « Changing the Ideology and Culture of Philosophy: Not by Reason (Alone) », Sally Haslanger souligne bien l'importance de l'accès à des espaces de publication pour les femmes en philosophie — afin que ces dernières puissent monter des curriculum vitae universitaires équivalents à ceux de leurs collègues masculins. « *But, one might think, there are objective criteria for evaluation. Rarely are there two job candidates who are exactly equivalent. The better candidate's CV will have, for example, more articles in peer-reviewed journals. However, drawing on data concerning the gender of authors in seven highly rated philosophy journals over the past five years, I'd like to suggest that given the current state of things in philosophy, we should consider the possibility that there is evaluation bias even in the peer-review process. Based on the limited data I've gathered (for example, I don't have data on submission), I cannot argue that evaluation bias is playing a role in publication in philosophy. Rather, I offer the data to make two points. First, the numbers suggest that women are under-represented in what are considered "top" journals, and we should investigate why the numbers are so low. Second, the hypothesis that women's work is not being fairly considered provides a vivid example of how deep evaluation bias can be. If women's CVs are not being fairly evaluated in comparison with men's, and if the work they produce that provides lines on a CV is also not being fairly evaluated, then there is a double disadvantage: your work is unfairly judged, so it is harder to be published in prestigious journals; but even when you succeed in establishing equivalent credentials to a man, your CV is "read" as inferior. The same accumulation of disadvantage is relevant to the*

### 3. Défis pour la suite

Pour confirmer et solidifier cette posture, j’entrevois déjà plusieurs défis auxquels le comité de rédaction de *Philosophiques* devra faire face. D’abord, il faudra commencer à inclure des textes adoptant des perspectives féministes, antiracistes, décoloniales, etc., dans les dossiers spéciaux portant sur d’autres sujets que le féminisme. Pour l’instant, à l’exception du texte de Gagné-Julien (2021), un texte féministe qui a été publié dans un dossier spécial portant sur la philosophie de la médecine, tous les textes que j’ai recensés ont été publiés dans des dossiers spéciaux sur les femmes ou le féminisme, ou dans la section *Varia* de la revue. Il faut décloisonner les réflexions sur le genre, le sexe ou la race. Il est nécessaire d’avoir des espaces consacrés à ce type de recherche, mais il faut également inclure ces perspectives critiques lorsqu’il est question d’éthique, de politique, de science, d’histoire de la philosophie, etc. Des philosophes travaillent à mettre en lumière les angles morts de tous ces champs de la philosophie, ainsi qu’à relire et réactualiser des textes classiques. Cela n’est pas d’intérêt que pour la philosophie féministe, l’ensemble des membres de notre discipline devraient se saisir de ces critiques et de ces travaux avec le plus grand sérieux.

Par ailleurs, je suis heureuse d’apprendre, au moment même où j’écris ce texte, qu’un dossier spécial sera enfin consacré au travail d’une femme philosophe. Au printemps 2025, *Philosophiques* fera paraître un dossier spécial consacré à la philosophie de Marguerite Porete, codirigé par Geneviève Barrette et Marie Laplante-Anfossi. Mis à part les trois dossiers spéciaux dont j’ai fait état dans ce texte, il n’y a jamais eu de dossier consacré à une philosophe, féministe ou non<sup>36</sup>.

Dans ma recension, en plus de la relative absence d’approches intersectionnelles, décoloniales ou postcoloniales, j’ai également remarqué une prédominance des perspectives analytiques. Presque l’entièreté des textes féministes publiés porte sur des questions de philosophie politique, de philosophie de la médecine, ou encore d’histoire de la philosophie. Les perspectives continentales sont à peu près absentes. Sauf dans les textes de Bentouhami (2017) et de Gagnon (2021), aucune mention n’est faite de la phénoménologie féministe, une approche pourtant en pleine expansion (pensons à des philosophes francophones comme Manon Garcia, Camille Froidevaux-Metterie, Elsa Dorlin, Estelle Ferrarese, Mickaëlle Provost et Marion Bernard ou, au Québec, Alia Al-Saji, Marie-Hélène Desmeules, Marie-Anne Casselot et moi-même).

Ainsi, bien qu’il soit fort encourageant de constater que le comité de rédaction de la revue accorde une attention particulière à la place des femmes

---

*situation of minorities in philosophy as well.* » (Voir Sally Haslanger, « Changing the Ideology and Culture of Philosophy: Not by Reason (Alone) », *Hypatia* 23, n° 2, 2008, p. 213-214.)

36. D’emblée, nous pouvons penser à Hannah Arendt, Simone Weil, Simone de Beauvoir ou encore Françoise Collin.

et des perspectives féministes<sup>37</sup>, un dernier défi se doit d'être énoncé. Comme le souligne Desmeules, si c'est le comité de rédaction qui sollicite des textes en philosophie féministe, il y a un risque d'imposer une certaine conception de ce *qu'est la philosophie féministe*. Certains courants peuvent se voir favorisés plutôt que d'autres, de façon tout à fait involontaire. Nous demeurons un peu à la merci de la volonté du comité de rédaction<sup>38</sup>. Malgré des avancées très encourageantes, nous devons rester « vigilantes », pour paraphraser Simone de Beauvoir. La place des groupes minorisés et de leurs perspectives (les femmes n'étant qu'un exemple parmi tant d'autres) n'est jamais acquise. Il suffit d'un changement idéologique au comité de rédaction pour que cette place soit remise en question. Se doter d'une politique éditoriale stipulant l'importance de l'inclusion de perspectives variées dans les dossiers spéciaux, ou encore la création d'un concours annuel pour la publication d'un texte adoptant une perspective critique sur le genre, la race, la sexualité, le handicap, la classe ou encore l'âge, sont deux exemples de politiques relativement simples. Elles permettraient de consolider la tendance qu'a prise la revue depuis les années 2010.

---

37. Le financement de la présente recherche en étant un parfait exemple.

38. Difficile de ne pas faire un parallèle avec ce qui s'est passé récemment à la Société de philosophie du Québec: sans soutien réel et concret de l'organisation, le comité Équité de la Société s'est finalement dissous, après des années à avoir été porté par des étudiantes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.